

Pour plus d'information concernant la COVID-19 et le secteur bioalimentaire, nous vous invitons à consulter la page d'accueil du site Web du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx>.

L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE AU QUÉBEC

La consommation de produits d'alimentation au Québec s'appuie, pour une large part, sur des sources d'approvisionnement québécoises et canadiennes. Ainsi, les importations internationales de produits bioalimentaires servent en majorité à compléter l'offre alimentaire du Québec, dans la mesure où notre climat nordique comporte certaines contraintes. Citons, par exemple, les boissons alcoolisées, les produits et les intrants liés au sucre, aux confiseries et à la chocolaterie, ainsi que des aliments frais comme les fruits et les légumes, particulièrement en hiver. Dans le contexte de la pandémie causée par la COVID-19, les denrées alimentaires sont, d'un point de vue général, disponibles en quantité suffisante. Mais, des ajustements de logistique au sein de la chaîne d'approvisionnement pourraient engendrer une hausse du prix des aliments.

UNE GRANDE PART DES ALIMENTS CONSOMMÉS AU QUÉBEC EST DE SOURCE QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE

Les dépenses des consommateurs du Québec pour des produits alimentaires achetés dans les différents points de vente (magasins, restaurants et lieux d'autres circuits de distribution) s'élevaient globalement à 49 G\$ (milliards de dollars) en 2018¹. De cette somme, la valeur des aliments et des boissons acquis par la distribution (commerce de détail, restauration et autres²) s'établissait à 23 G\$.

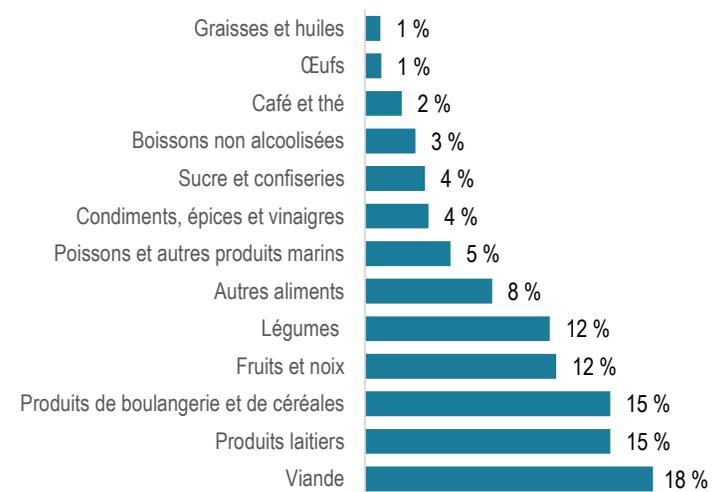
Parallèlement, les importations internationales de produits bioalimentaires du Québec se sont chiffrées à 7,4 G\$ en 2018. Cette somme **représente donc un peu moins du tiers de la valeur de 23 G\$ des aliments et des boissons qui sont destinés au maillon de la distribution** et écoulés par le truchement du commerce de détail, des services alimentaires et d'autres circuits.

- Près de 72 % de ces importations, soit 5,3 G\$, transitent directement de l'étranger vers le maillon de la distribution.
- Le maillon de la transformation des aliments et des boissons a importé pour 2,0 G\$ d'intrants et de produits intermédiaires en 2018.
- Les importations internationales directes d'intrants alimentaires effectuées par le maillon de la production agricole se sont chiffrées à 0,1 G\$³ en 2018.

LE PANIER D'ÉPICERIE DES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC EST VARIÉ

Le panier d'épicerie des ménages québécois contient des produits alimentaires d'origine animale et végétale qui sont très variés, soit des produits frais, secs ou réfrigérés et des produits transformés. Les différentes sources d'approvisionnement contribuent à la diversité de ce panier d'épicerie, alors que les groupes d'aliments qui dominent sont la viande, les produits laitiers et les produits de boulangerie et de céréales. Ces trois catégories comptent pour environ la moitié du panier d'épicerie au Québec.

Figure 1. Répartition des achats d'aliments et de boissons non alcoolisées en magasin au Québec, en 2017



Source : Statistique Canada, tableau 11-10-0125-01; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

LE QUÉBEC EST AUTOSUFFISANT POUR UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Pour plusieurs catégories d'aliments, le Québec produit au moins l'équivalent ou presque de ce qu'il consomme. C'est ce qu'on entend par la capacité d'autosuffisance ou d'autoapprovisionnement. Par exemple, pour chaque kilogramme de viande de porc consommé ici, le Québec en produit quatre kilogrammes. En revanche, pour chaque kilogramme de viande de bœuf consommé au Québec (à l'exclusion de la viande de veau), le Québec fournit 0,36 kilogramme.

Ainsi, comme l'indique le tableau 1, le Québec est autosuffisant pour ce qui est de la viande de porc, de veaux et de volaille. Il l'est également pour les produits laitiers en général, les pommes de terre et les produits de l'érable.

En matière de fruits, le Québec dispose d'une bonne capacité d'autoapprovisionnement en ce qui a trait aux pommes. Quant aux petits fruits (exception faite du jus de raisin), le Québec est autosuffisant à 60 %.

1. *Le Bioalimentaire économique : bilan de l'année 2018*, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2019 (https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/Bioalimentaireeconomique/Brochure_Bioalimentaire-economique_Bilan-annuel-2018.pdf).

2. En d'autres mots, ce qu'on entend par le maillon de la distribution.

3. Ce montant inclut les importations internationales directes du secteur des pêches.

Tableau 1. Ratio de la production au Québec par rapport à la consommation apparente, en 2018*

Secteurs ou produits	2018	Secteurs ou produits	2018
Porc	3,99	Yogourt	3,19
Bovin	0,36	Lait et crème de consommation	1,05
Veau	3,46	Céréales pour boulangerie et produits céréaliers (sauf l'alimentation animale)	0,12
Ovin	0,34	Pommes de terre	0,97
Volaille	1,30	Légumes de champ	0,91
Œufs	0,80	Pommes	0,92
Miel	0,32	Petits fruits	0,60
Beurre	1,53	Sirop d'érable	13,04
Fromage cheddar	2,02		

* Un ratio supérieur à 1,00 indique une capacité de production supérieure à la consommation apparente.

Source : Institut de la statistique du Québec et MAPAQ, *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec. Édition 2019*; compilation du MAPAQ.

En ce qui a trait aux légumes de champ, le Québec est autosuffisant à 90 %, sur le plan du volume, mais il faut rappeler que la production au Québec est saisonnière. Néanmoins, la culture en serre permet d'offrir à l'année plus de 40 000 tonnes de légumes aux consommateurs québécois⁴. Ainsi, le Québec a importé en 2018 l'équivalent d'environ 20 % de son volume de production de légumes. À ce propos, notons ce qui suit :

- Les deux tiers du volume des importations québécoises de légumes en 2018 ont été observés durant les mois de janvier à juin ainsi qu'en décembre.
- C'est au cours de la période d'août à octobre que les importations sont au plus bas.
- 47 % du volume de légumes importés en 2018 provenait des États-Unis et 18 % de l'Union européenne.

LES DEUX TIERS DES INTRANTS ALIMENTAIRES DES TRANSFORMATEURS PROVIENNENT DU QUÉBEC

Les importations internationales sont un complément de l'offre intérieure. Dans l'ensemble, pour le Québec, plus d'un cinquième de la valeur des importations internationales de produits bioalimentaires est constitué de boissons, principalement des boissons alcoolisées telles que le vin. Il en va de même pour ce qui est des fruits, des légumes et des préparations qui y sont associées, qui comptent pour 21 % des importations. De plus, environ 30 % des importations sont composées de produits et d'intrants liés au sucre, au chocolat, aux poissons et aux fruits de mer, ainsi qu'au café, au thé et aux épices.

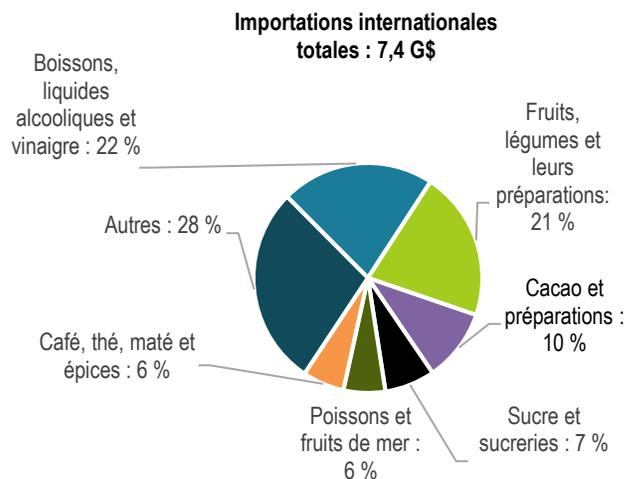
Comme nous l'avons mentionné précédemment, les entreprises de la transformation alimentaire du Québec importent pour une somme de 2 G\$ d'intrants alimentaires intermédiaires auprès des fournisseurs internationaux. Cela représente environ 15 % de leurs achats d'intrants. Les deux tiers des intrants alimentaires des transformateurs viennent du Québec, soit de producteurs agricoles et d'autres entreprises québécoises de la transformation. Le reste, à savoir 18 %, provient des autres provinces canadiennes⁵.

4. Le volume des légumes récoltés en serre correspond à environ 5 % du volume total de la production de légumes au Québec.

5. MAPAQ, *BioClips*, vol. 27, n° 22, 18 juin 2019 (https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2019/Volume_27_no22.pdf).

Parmi les principaux secteurs de la transformation des aliments et des boissons au Québec, seul celui de la fabrication de sucre et de confiseries achète plus que le tiers de ses intrants auprès de fournisseurs internationaux⁶.

Figure 2. Répartition des importations bioalimentaires internationales du Québec selon le groupe de produits, en 2018



Source : *Le Bioalimentaire économique : bilan de l'année 2018*, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2019 (https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/Bioalimentaireeconomique/Brochure_Bioalimentaire-economique_Bilan-annuel-2018.pdf); compilation du MAPAQ.

L'IMPORTANCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le secteur de la transformation des aliments et des boissons achète pour 65 % de la production des fermes québécoises. À cet égard, plusieurs secteurs de la transformation peuvent compter sur la présence, au Québec, d'entreprises qui figurent parmi les chefs de file nord-américains dans leur domaine. C'est le cas pour les produits laitiers, la viande porcine, les légumes de transformation, les produits de boulangerie et de céréales et les produits de canneberge.

La fluidité de la chaîne alimentaire « de la ferme à la table » implique que la main-d'œuvre est suffisante à chacune des étapes et que le transport et l'approvisionnement sont assurés de façon adéquate. En particulier, la culture des fruits et des légumes au Québec repose principalement sur la main-d'œuvre composée de travailleurs étrangers temporaires.

Dans le contexte que l'on connaît, marqué par la pandémie de la COVID-19, la formation de goulots d'étranglement ou les ajustements de logistique au sein de la chaîne d'approvisionnement sont très plausibles. De même, le dollar canadien est soumis à des pressions à la baisse. Ces facteurs comportent certes des risques d'une hausse des prix pour les produits alimentaires.

Dans certains secteurs, les exportations québécoises contribuent, par ailleurs, à maintenir la capacité d'écoulement des transformateurs, par exemple dans la production porcine, ce qui permet d'éviter des encombrements susceptibles de déstabiliser la chaîne d'approvisionnement.

Vous pouvez trouver plus d'information sur différentes mesures de la présence des produits alimentaires du Québec en consultant ce [numéro de BioClips+](#).

6. En fait, ce secteur acquiert de fournisseurs internationaux l'équivalent des deux tiers de la valeur de ses intrants. Pour une analyse plus détaillée de la provenance des intrants selon les différents secteurs de la transformation des aliments et des boissons au Québec, voir : MAPAQ, *BioClips*, vol. 27, n° 22, 18 juin 2019 (https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2019/Volume_27_no22.pdf).